

# espaces

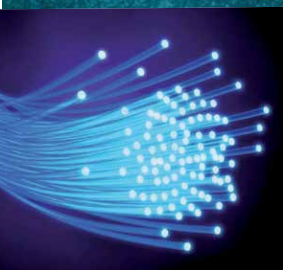
Amilly

www.amilly.com

N° 199 - Janvier - Février 2017

Les jeunes font  
rimer musique  
avec espoir

Bonne  
année 2017



TRÈS HAUT  
DÉBIT

Chez vous  
dans quelques  
semaines

P. 7



CITOYENNETÉ

Devenez acteur  
des journées  
électorales

P. 8



MUSIQUE

Deux concerts,  
de multiples  
univers

P. 12



Vivez l'expérience d'une journée électorale - P.08



Le funambule, une œuvre vertigineuse aux Terres-Blanches - P.14



Les jeunes chantent l'espoir d'une même voix - P.16



Une famille en or pour des noces de platine - P.17

### 03 DE VOUS À MOI

### 04 INFOS SERVICES - AGENDA

### 05 PHOTOS SOUVENIRS

### 06 INFOS ASSOCIATIVES

### 07 INFOS MUNICIPALES

### 08 CITOYENNETÉ

- Vivez l'expérience d'une journée électorale

### 10 RÉTROSPECTIVE

- L'année 2016 en images

### 12 MUSIQUE

- Concerts Trio Wohin? et la Sainte Folie Fantastique

### 13 CULTURE

- L'art contemporain pour tous

### 14 ART URBAIN

- Le funambule, une œuvre vertigineuse aux Terres-Blanches

### 15 SPORT

- Un Paris-Nice en toute sécurité, grâce aux signaleurs

### 15 LOGEMENT

- Des aides existent pour vos travaux d'amélioration de l'habitat

### 16 JEUNESSE

- Les jeunes chantent l'espoir d'une même voix

### 17 HISTOIRE

- Une famille en or pour des noces de platine

### 17 TRIBUNE LIBRE

### 18 DÉTENTE

- Les animations gratuites à la médiathèque

- Un livre, un titre

- DVD adultes

#### Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Mylène Jourdan  
Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02.38.28.76.25 - Site internet officiel de la Ville : <http://www.amilly.com>

Crédits Photos : DR

Photos de couverture : Les jeunes font rimer musique avec espoir

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à [communication@amilly45.fr](mailto:communication@amilly45.fr) à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup



La dernière page de l'année 2016 s'est tournée, le chapitre de l'année 2017 vient de s'ouvrir. Je formule le vœu que bonheur, santé et prospérité accompagnent toutes les Amilloises et tous les Amillois pour cette nouvelle année.

Dans notre commune, 2017 démarre sur les bases solides du budget primitif adopté en décembre dernier. Son montant, stable, atteint 23 millions d'euros mais certaines ressources comme les dotations de l'État et les subventions des collectivités sont en baisse. Ces réductions de capacités financières n'entraîneront pas de hausse des taux des taxes locales. Nous constatons d'ailleurs qu'Amilly est, à présent, la moins pénalisante des trois principales villes de l'agglomération. Plutôt que de demander au contribuable d'accentuer ses efforts, nous avons choisi de contenir les charges de fonctionnement.

Cette maîtrise des charges permet de dégager, sur nos fonds propres, 1,5 million d'euros qui serviront à l'investissement. L'ensemble des dépenses est réalisé sans emprunt. Faire en fonction de nos moyens est le parti pris qui caractérise notre action depuis plusieurs années. Il nous procure une liberté que nous n'aurions pas si nous devions rembourser le capital et les frais bancaires de la dette. Cette lucidité nous conduit à respecter voire à dépasser les engagements consignés dans notre plan d'investissements établi pour plusieurs années.

Parmi ces engagements, la construction d'une nouvelle Maison de la Petite Enfance. Je suis heureux d'annoncer que cette structure tant désirée par les jeunes parents ouvrira ses portes le 27 février prochain. Elle permettra à la fois d'améliorer les services déjà existants et d'en apporter de nouveaux. À cette bonne nouvelle s'ajoutent le transfert de l'École d'art dans un bâtiment neuf du Centre d'art contemporain - Les Tanneries et le démarrage de nombreux chantiers dans le secteur de l'enfance.

Autre événement très attendu des Amillois, l'installation de la fibre optique. Si cette action relève de la compétence du Département, l'équipe municipale a néanmoins œuvré pour qu'Amilly soit l'une des premières à bénéficier du programme de déploiement initié par le conseil départemental. Les travaux menés au premier semestre 2016 laissaient espérer une ouverture des offres commerciales aux habitants pour le courant de l'été. Les inondations en ont décidé autrement, repoussant la date de commercialisation à la fin du premier trimestre 2017.

C'est également au cours du premier trimestre qu'un événement cycliste de premier plan animera notre commune : l'arrivée de la deuxième étape du Paris-Nice se déroulera dans l'après-midi du lundi 6 mars devant l'Espace Jean-Vilar. Nul doute que le passage des coureurs donnera lieu à un grand moment de sport auquel j'invite tous les habitants à participer !

La qualité de vie des Amillois est notre priorité. Je remercie les élus et les agents municipaux de s'employer chaque jour à la préserver. Les associations s'engagent aussi en ce sens. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de maintenir le montant des subventions qui leur sont accordées.

En attendant le plaisir de vous retrouver, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2017.

*Gérard Dupaty*



**Gérard Dupaty**  
Maire d'Amilly  
Conseiller départemental du Loiret  
Premier vice-président  
de l'agglomération montargoise

## INFOS SERVICES

**Mairie d'Amilly** : 3, rue de la Mairie  
BP 909 – 45200 Amilly.

Tél. : 02 38 28 76 00

**Clic M. le Maire :**

mairie.amilly@amilly45.fr

**Rencontrer M. le Maire :**

sur rendez-vous les mercredis et jeudis  
matins au 02 38 28 76 00

**Accueil pièces d'identité et passeport :**

02 38 28 76 00

**Réservation de salles :** 02 38 28 76 14

**Service Affaires Générales - Associations - Élections :**

02 38 28 76 12

**Service Commande publique :** 02 38 28 76 00

**Service État-Civil :** 02 38 28 76 16 / 20

**Services Techniques et**

**Aménagement du territoire :** 02 38 93 86 14

**Secrétariat des élus :** 02 38 28 76 00

**Police Municipale :** 02 38 28 76 00

**Objets trouvés :** 02 38 28 76 00

**Centre Communal d'Action Sociale :** 02 38 28 76 60

**Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :**

02 38 28 76 09

**Service Sports :** 02 38 28 76 88

**Service Jeunesse :** 02 38 28 76 63

**Piscine :** 02 38 85 47 56

**Médiathèque :** 02 38 90 09 55

**Service Scolaire :** 02 38 28 76 66

**Service Culturel :** 02 38 28 76 68

**Centre d'art contemporain - Les Tanneries :** 02 38 85 28 50

**Musée des Arts et Traditions :** 02 38 98 00 87

**Service du 3<sup>e</sup> Âge :** 02 38 28 76 56

**Service Enfance :** 02 38 28 76 71

**Petite-Enfance :** 02 38 28 76 78

**École de musique :** 02 38 85 03 34

**Accueil de loisirs à La Pailletterie :** 02 38 93 90 51

**Cimetière intercommunal et crématorium :**

02 38 89 28 57

**Groupes scolaires et écoles**

**Clos-Vinot élémentaire :** 02 38 98 30 75

**Clos-Vinot maternelle :** 02 38 28 76 85

**Garderie Clos-Vinot :** 02 38 98 61 31

**Goths élémentaire :** 02 38 85 39 78

**Goths maternelle :** 02 38 85 52 86

**Garderie Goths :** 02 38 85 52 85

**Saint-Firmin élémentaire :** 02 38 85 12 44

**Saint-Firmin maternelle :** 02 38 85 74 85

**Garderie Saint-Firmin :** 02 38 98 06 11

**Viroy élémentaire :** 02 38 85 36 54

**Viroy maternelle :** 02 38 85 89 87

**Garderie Viroy maternelle :** 02 38 85 89 86

**Garderie Viroy élémentaire :** 02 38 85 98 96

**RASED :** 02 38 98 70 46

**E.R.E.A. Simone Veil :** 02 38 28 38 48

**Collège Robert Schuman :** 02 38 28 11 53

**Lycée du Chesnoy :** 02 38 89 80 00

**Urgences :**

**Pompiers :** 18 / 02 38 90 07 37

**SAMU :** 15

**Police secours :** 17 / 02 38 28 38 28

**Gendarmerie :** 02 38 07 15 80

**Propreté :**

**SMIRTOM :** 02 38 87 37 38

**Déchetterie :** 02 38 87 37 38

## L'AGENDA

### JANVIER

<b>Expositions aux Tanneries "Histoire des Formes" "Presqu'Île#1"</b>	jusqu'au 12/03/17 du mer. au dim.	de 14h30 à 18h00	Galerie Haute Parc
<b>Les vendredis de l'orgue</b>	6 - 13 - 20 - 27	18h00	Église S'-Martin
<b>Loto - Association du Gros-Moulin</b>	dimanche 8	Ouverture des portes 12h30	Espace Jean-Vilar
<b>Don du sang - EFS</b>	mercredi 11	de 15h00 à 19h00	Espace Jean-Vilar
<b>Les animations à la médiathèque</b> - Les vendredis ciné - cycle : "Jazz et cinéma" - Ciné-mômes - cycle : "Au pays des contes" - 999 lectures d'hiver	vendredi 13 samedi 14 vendredi 20	20h00 17h00 20h00	Médiathèque
<b>Tournoi en salle - J3 Football</b>	dimanche 15	de 9h00 à 18h00	Gymnase du Château-Blanc
<b>Concert - Trio Wohin ?</b>	dimanche 15	18h00	Espace Jean-Vilar
<b>Atelier modèle vivant pour adultes</b> École municipale d'Art	samedi 28	de 14h00 à 18h00	Petit Chesnoy La Pailletterie

### FÉVRIER

<b>Réunion du Conseil municipal</b>	mercredi 1 <sup>er</sup>	20h00	Salle S'-Loup
<b>Soirée piscine</b>	vendredi 3	dès 16h30	Piscine
<b>Les vendredis de l'orgue</b>	3 - 10	18h00	Église S'-Martin
<b>Les animations à la médiathèque</b> - 1917 - 2017 : 100 ans de jazz - Les vendredis ciné - cycle : "jazz et cinéma" - Ciné-mômes - cycle : "au pays des contes"	vendredi 3 vendredi 10 samedi 11	19h30 20h00 17h00	Médiathèque
<b>Vacances d'hiver :</b> - Le petit ciné des vacances  - Les toutes petites oreilles - Jouez en famille - Lecturama	mercredi 15 mercredi 22 jeudi 16 vendredi 17 jeudi 23	15h00 17h00 10h30 de 9h30 à 12h00 10h00	
<b>Atelier modèle vivant pour adultes</b> École municipale d'Art	samedi 4	de 14h30 à 18h00	Petit Chesnoy La Pailletterie
<b>Loto - J3 Football</b>	samedi 4	20h30	Espace J.-Vilar
<b>Concert - La Sainte Folie Fantastique</b>	dimanche 5	18h00	Église S'-Martin
<b>Bal country - Passion Danse</b>	samedi 18	20h00	Espace J.-Vilar

Agenda non exhaustif - Plus de dates sur [amilly.com](http://amilly.com)

**Le banquet d'automne rassemble 446 convives**



Le banquet d'automne des aînés proposé par la Ville d'Amilly a réuni 446 convives à l'Espace Jean-Vilar, le 23 octobre dernier. Les participants, entraînés par la musique de l'orchestre Berezinski, ont bien volontiers esquissé des pas de danse.

Le banquet de printemps aura lieu dimanche 9 avril. Pour y participer, il faut s'inscrire auprès du service Affaires sociales- 3<sup>e</sup> Âge avant le 29 mars - Tél. : 02 38 28 76 56/60.



**L'église Saint-Martin retrouve son coq**

L'église Saint-Martin a retrouvé un coq tout beau, tout neuf. Depuis le lundi 14 novembre, le gallinacé se dresse fièrement au-dessus du clocher de l'édifice. La veille, il avait été béni au cours de la messe dominicale.



**LA VIE D'AMILLY  
EN IMAGES**

**1 200 € récoltés à la Journée UNICEF**

La Journée UNICEF a connu un franc succès auprès des familles, samedi 19 novembre. Tout l'après-midi, les enfants ont profité des ateliers, des jeux ou encore des animations proposés par l'équipe du service Éducation/Enfance de la Ville d'Amilly. Jour de fête mais aussi de solidarité, le rendez-vous a pour objectif, outre d'amuser les enfants, de récolter des fonds au profit de l'UNICEF. Cette année, la commune a pu reverser 1 200 € à l'organisation.



**Un chaleureux marché de Noël**

Des stands de produits régionaux et artisanaux, des animations pour tous et surtout pour les enfants, des passages remarquables du Père Noël, des chants traditionnels en fond sonore. Pas de doute, le marché de Noël 2016 a tenu toutes ses promesses. Rendez-vous en 2017 pour de nouvelles surprises !





## 26 nouveaux donneurs de sang en 2016

En 2016, 357 donneurs ont participé aux cinq collectes de sang organisées à Amilly, dont 26 nouveaux. Les besoins sont toujours importants, c'est pourquoi la mobilisation continue. Deux collectes sont d'ores et déjà programmées en 2017, elles auront lieu les **mercredis 11 janvier et 22 mars** à l'Espace Jean-Vilar.

## Un loto au profit de la Journée du Gros-Moulin

L'association du Gros-Moulin organise son loto annuel **dimanche 8 janvier** à l'Espace Jean-Vilar. Ouverture des portes à 12h30 et début des parties à 14 heures. Les profits de cette manifestation serviront à financer la Journée du Gros-Moulin qui aura lieu le **dimanche 12 mars**.

## Partez à la découverte des Charentes

Le Club des personnes âgées d'Amilly propose un séjour de quatre jours dans les Charentes, **du 12 au 15 juin**.

Hébergés dans un château à Saint-Hilaire-de-Villefranche, les voyageurs découvriront la Ville de Cognac où ils dégusteront le fameux digestif lors d'une visite de cave. Une halte d'une journée sur l'Île de Ré complètera le programme. Des balades en calèche, en petit train et en bateau sont prévues.

Le coût du voyage s'élève à 550€ par personne. Il comprend le transport, l'hôtel, les repas et les visites. Ce séjour est ouvert à tous.

Renseignements et inscriptions auprès du Club des personnes âgées au **02 38 85 63 93** (M. Guérot) ou au **02 38 93 66 87** (Mme Forgeot) durant le mois de janvier, ou durant la permanence du Club, tous les jeudis de 13h30 à 18 heures, à la salle des Terres-Blanches.



Le parc de l'Hôtel de Ville de Cognac.

## Deux anciens combattants décorés

À l'issue de la cérémonie commémorative d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le Colonel Jacques Leclère, président de l'Amicale des anciens de l'École d'application des transmissions de Montargis, a remis des décorations à deux anciens combattants. Le sergent Philippe Bochès du 3<sup>e</sup> Régiment d'infanterie coloniale a reçu la Croix du combattant. Robert Cousin, première classe au 146<sup>e</sup> Régiment d'infanterie et au Centre interarmées d'essais d'engins spéciaux de Colomb-Béchar (Algérie), s'est vu décerner la Médaille de la reconnaissance de la Nation ainsi que la Médaille commémorative AFN.



## Se faire recenser, un acte sensé

Obligatoire, simple et confidentiel, le recensement permet à l'INSEE d'établir des statistiques utiles à l'État et aux collectivités afin d'élaborer leurs politiques. La campagne 2017 se déroulera du **19 janvier au 25 février**. Comme chaque année, 8% des Amillois, tirés au sort, recevront un document dans leur boîte aux lettres pour les informer qu'ils sont concernés par le recensement.

Deux choix s'offriront à eux :

- recevoir un agent recenseur afin de répondre aux questions sur une fiche papier
- remplir le questionnaire directement sur le site Internet de l'INSEE

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Trois agents recenseurs recrutés par la mairie effectueront cette mission : Jean-Pierre Marcellot, Ghislaine Parmentier et, depuis cette année, Christiane Lépine.



Christiane Lépine, Jean-Pierre Marcellot et Ghislaine Parmentier (de gauche à droite).

## Très haut débit : plus que quelques semaines de patience

Le très haut-débit ne devrait plus tarder à faire son apparition dans les foyers amillois. Prévue à l'origine pour l'été 2016, repoussée de plusieurs mois à cause des inondations, la commercialisation des offres d'abonnement sera effective d'ici la fin du trimestre.

Les dégâts provoqués par la montée des eaux due aux inondations avaient stoppé net les raccordements de fibres optiques au shelter central. L'opérateur Lysséo, en charge de l'ins-

tallation de la fibre pour le compte du Département, a engagé des travaux de réparation. Le délégataire a procédé à une surélévation du shelter en novembre pour se prémunir de toute récurrence. Cette opération de surélévation a nécessité la coupure de plus de 1 000 fibres qui avaient été soudées avant l'inondation.

À l'heure actuelle, les opérateurs resoudent une à une les fibres et installent leurs équipements dans le local.

## Maisons fissurées : faites-vous connaître

L'année 2016 a réuni des conditions climatiques (printemps pluvieux et été sec) susceptibles de faire apparaître un phénomène de gonflement-retrait des argiles contenues dans les sols. Ce phénomène provoque des désordres sur les habitations (fissures, lézardes...).



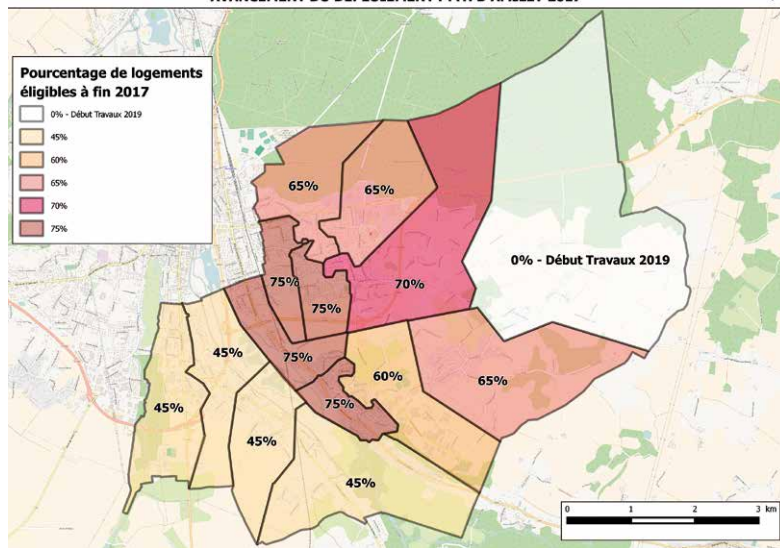
Pour ces mouvements de terrain, un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur la commune d'Amilly a, d'ores et déjà, été adressé en Préfecture en décembre 2016.

Si cette demande est acceptée, les propriétaires de maisons fissurées pourront bénéficier d'une indemnisation auprès de leur assurance au titre de la garantie catastrophes naturelles (en fonction du contrat couvrant leurs biens).

Afin de recenser les cas de maisons fissurées en 2016, les propriétaires concernés sont donc invités à se faire connaître auprès des services techniques de la mairie :

- Tél. : 02 38 28 76 53
- Courriel : [at.environnement@amilly45.fr](mailto:at.environnement@amilly45.fr)
- ou par courrier adressé au Maire

AVANCEMENT DU DEPLOIEMENT FTTH D'AMILLY 2017





## Vivez l'expérience

L'organisation des élections, qu'elles soient nationales ou locales, est de la responsabilité du maire. Cette année, deux échéances sont programmées : l'élection présidentielle les dimanches 23 avril et 7 mai, et les élections législatives les dimanches 11 et 18 juin. En participant au déroulement de ces scrutins en tant qu'assesseurs ou responsables de tables de décharge sous la responsabilité d'un président rompu à l'exercice, les citoyens ont la possibilité d'être acteurs du principal temps fort de la démocratie. On vous explique comment.

### Composition d'un bureau (14 à Amilly)

- Un président responsable de bureau
- Deux assesseurs
- Un responsable de table de décharge

Chacun s'engage pour une demi-journée  
*matinée ou après-midi*

En théorie, pour les 14 bureaux, sur les quatre journées électorales, cela représente :

- 224 assesseurs
- 112 responsables de table de décharge

Ce chiffre donne un aperçu des besoins. Dans la pratique, un assesseur ou un responsable de table de décharge peut participer à une, deux, trois ou même, s'il le souhaite, aux quatre journées électorales.

**Les fonctions d'assesseur et de responsable de table de décharge sont relativement simples à assumer**

#### Assesseur

Ils sont au nombre de deux par bureau. L'un est chargé de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement, l'autre d'apposer la date sur la seconde liste d'émargement. À l'heure du dépouillement, ils sont amenés, s'ils le désirent, à remplir la fonction de scrutateur. Ce terme désigne les électeurs qui ouvrent l'enveloppe, lisent son contenu et pointent le résultat sur les feuilles de dépouillement.

#### Responsable de la table de décharge

Son rôle est de mettre en place les bulletins et les enveloppes. Spécificité amilloise, il a également pour mission de vérifier si l'électeur qui se présente est bien inscrit sur la liste du bureau. Il peut également être scrutateur pour le dépouillement.



# d'une journée électorale

## Témoignage

**Claudine David, assesseur**

**Comment êtes-vous devenue assesseur et quelles ont été vos motivations ?**

- *Une voisine m'a proposé de la remplacer le jour du scrutin en tant qu'assesseur. J'ai accepté car j'avais envie de me rendre utile pour ma ville et que je voulais voir comment marchent les élections de l'intérieur. Je considère que les élections sont le meilleur moment pour s'impliquer dans la vie du pays ou de la commune. C'est important car nos aïeux se sont battus pour obtenir le droit de vote.*

**Comment se déroule une journée électorale ?**

- *L'accueil est convivial, et il règne un bon état d'esprit dans l'équipe bureau. Cela donne l'occasion de connaître un peu mieux ses voisins. Malgré cette ambiance sympathique, il faut rester discret avec les électeurs et tenir sa place.*

**Que diriez-vous aux personnes qui hésiteraient à se lancer ?**

- *Ce n'est pas une corvée loin de là : le temps passe très vite car les électeurs défilent toute la matinée dans le bureau. La tâche n'est pas compliquée et on nous explique ce qu'il faut faire donc il n'y a pas d'erreur possible. Personnellement, j'ai souhaité ne participer que le matin et la mairie a respecté mon choix.*

## Vos questions, nos réponses

**La carte d'électeur, obligatoire ou non ?**

Vous avez égaré votre carte d'électeur ou l'avez oubliée à la maison ? Vous pouvez malgré tout voter ! Deux solutions s'offrent à vous :

- demander à la mairie une attestation d'inscription sur la liste électorale que vous présenterez le jour du vote avec une pièce d'identité,
- présenter uniquement une pièce d'identité le jour du scrutin.

**Dans quel bureau dois-je voter ?**

Pour éviter les longues files d'attente et raccourcir les délais de dépouillement, la mairie a décidé, en accord avec la préfecture, d'ouvrir deux nouveaux bureaux à Saint-Firmin et Viroy. Amilly totalise désormais 14 bureaux. Pour équilibrer les listes, un redécoupage territorial est en cours. En conséquence, certains électeurs sont susceptibles de changer de bureau. Il faudra donc être particulièrement attentif à la réception de la nouvelle carte électorale car c'est sur ce document qu'est indiqué le numéro de bureau. Elle sera envoyée à l'ensemble des électeurs, qui la recevront dans leurs boîtes aux lettres quelques jours avant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin des présidentielles. 🌿



**Pour en savoir plus :**

Pour obtenir des renseignements ou se porter volontaire, contacter le service Affaires générales  
Tél : **02 38 28 76 12** - Courriel : [affaires.generales@amilly45.fr](mailto:affaires.generales@amilly45.fr)



## Janvier



Les travaux de la future École d'art vont bon train. Les Tannereries finissent de se métamorphoser.

## Février



Rencontre entre les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège Robert Schuman et le maire Gérard Dupaty pour lui poser toutes sortes de questions relatives à la gestion d'une commune.

## Mai



31 mai : crue record et catastrophique pour beaucoup d'Amillois.



## Juin



Les trophées des sports récompensent les athlètes Amillois



Les élèves de l'École de musique clôturent l'année par une soirée musicale en plein air.

## Septembre



Le 21 : La ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay, honore de sa présence l'inauguration du Centre d'art contemporain Les Tannereries.

Le 18 : la Journée du Patrimoine mobilise plus de 650 visiteurs au Moulin Bardin.



## Octobre



La Maison de la Petite Enfance sera prête en février prochain.

Signature d'une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, dans le cadre de la restauration du Moulin Bardin.





# en images

## Mars



de la Journée de l'Unicef, le renouveau son label « Amie des Enfants ».



Inauguration de la première exposition aux Tanneries, en attendant l'ouverture officielle en septembre.



## Avril

Pose d'un filet sous la halle pour incommoder les pigeons indésirables.



La ferme Pautre, en cours de réhabilitation, va accueillir trois services de la ville : le culturel, l'éducation/enfance et la communication.

## Juillet



La Tchèque à l'honneur pour la 12<sup>e</sup> Fête de l'Europe, les 1, 2 et 3 juillet.

## Août



Les activités d'été, toujours très prisées par les Amillois.

## Novembre

Le 5 : Jordi Savall se produit pour la 3<sup>e</sup> fois en 20 ans, à l'Espace Jean-Vilar devant 650 spectateurs.



## Décembre

Le 11 : une foule nombreuse répond « présent » au marché de Noël malgré une météo maussade. La chaleur humaine et les animations ont contribué à l'émerveillement des enfants.



Le 10 : installation du Funambule, une œuvre de Christine O'Loughlin, sur le mât de la Place des Terres-Blanches. Sculpture illuminée la nuit.





## ► Trio Wohin ?

**Le Trio Wohin ? présente dimanche 15 janvier à 18 heures, à l'Espace Jean-Vilar, le Trio de l'Archiduc de Beethoven et le Trio en Si bémol majeur de Schubert.**

Pour introduire les trios de Beethoven et Schubert, les musiciens ont choisi le Trio 45 en Mi bémol majeur de Haydn, principal fondateur du genre en trio avec pianoforte.

Ils apporteront à ces airs maintes fois joués un éclairage intime, comparable aux représentations du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Qui plus est, le pianoforte, ancêtre du piano, confère aux œuvres des sonorités que les spectateurs d'aujourd'hui n'ont que rarement l'occasion d'écouter.

L'expérience sera intensifiée par l'interprétation sensible de Soo Park, renommée pour son toucher délicat, précis, maîtrisé. Le violoniste Hans-Peter Hofman et le violoncelliste David Simpson, connu à Amilly pour avoir été à de nombreuses reprises profes-

seur aux Académies de musique baroque, seront à ses côtés sur la scène.

Intrigant, le nom de l'ensemble s'inspire du titre du poème chanté (ou "lied") "Wohin ?" composé par Schubert, qui peut se traduire en français par "Vers où ?".

### Du clavecin au piano en passant par le piano-forte

Le pianoforte est né au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une volonté de jouer avec des nuances sonores, ce que ne permettait pas le clavecin. Pour cela, le son est produit par percussion : des marteaux actionnés par les touches du clavier viennent frapper les cordes. À la différence du clavecin dont le son provient d'un pincement des cordes.

Ce mécanisme ouvre la voie à un jeu doux (piano) ou fort (forte), une caractéristique qui donne son nom à l'instrument dont l'autre particularité est d'offrir la possibilité d'émettre des notes plus longues. Les avancées technologiques se succèdent. L'invention du système de répétition permettant de rejouer une note même si la touche n'est pas revenue à sa position initiale, marque, dans les années 1820, la naissance du piano moderne.



Hans-Peter Hofman, David Simpson et Soo Park (de gauche à droite).

## ► La Sainte Folie Fantastique

Proposé par l'ensemble La Sainte Folie Fantastique, le programme "Sonate a tre, Sonatas of three parts" confronte, articule, relie les œuvres de trois compositeurs : Arcangelo Corelli, Italien, Henry Purcell, Anglais, Nicola Matteis, Italien émigré en Angleterre.

Leurs styles, bien que différents, valorisent une forme de construction musicale introduite par Corelli : la sonate en trio. Contrairement à ce que son nom indique, elle se joue à quatre instruments, le clavecin, la viole de gambe et deux violons baroques.

Les jeunes musiciens de la Sainte Folie Fantastique mettent un point d'honneur à ponctuer les sonates en trio de pièces solo, afin de



faire découvrir chaque instrument. Ils se produiront **dimanche 5 février** en l'église Saint-Martin, à 18 heures.

### Pour en savoir plus :

Espace Jean-Vilar  
Tél. : 02 38 85 81 96  
Plein tarif : 17€ -  
Tarif réduit et groupe : 12€  
Enfants moins de 12 ans : 5€  
Gratuit pour les élèves de l'École municipale de musique d'Amilly



# L'art contemporain pour tous

Depuis son ouverture fin septembre, le Centre d'art contemporain - Les Tanneries a accueilli plus de 2 000 visiteurs, à raison d'une centaine par semaine. Hormis la visite classique, éventuellement guidée, ils ont pu découvrir l'exposition "Histoires des formes" sous différentes approches, à travers les ateliers en famille et les conversations. Amateurs et néophytes y ont trouvé leur compte. D'autres rendez-vous sont programmés.

## Ateliers en famille

Le concept : découvrir l'exposition en explorant de manière ludique, par le geste et avec ses proches, les possibilités de la forme, de la couleur, des matériaux...

Les ateliers en famille ont lieu tous les premiers samedis du mois et sont chaque fois différents :

- samedi 7 janvier : "Jeux pochés",
- samedi 4 février : "Une toile sur un mur",
- samedi 4 mars "Détacher les taches"

Les places sont limitées, pensez à vous inscrire à l'avance !



## Conversations

C'est une autre porte d'entrée donnant accès à l'exposition. Elle permet d'approfondir des notions ou des thèmes abordés dans les œuvres. Rencontre avec un artiste, échanges avec des spécialistes : les formes de "Conversations" peuvent être très diverses. Le 21 janvier, on pourra assister au concert de restitution des compositions musicales élaborées par les élèves inspirées de la contemplation des œuvres : "Les petites formes de l'École de musique".

### Pour en savoir plus :

Centre d'art contemporain - Les Tanneries : Tél. : 02 38 85 28 50

## Succès auprès des écoles

D'ici la fin de l'exposition, en mars prochain, 1 000 élèves au moins auront franchi les portes du centre d'art. Ces visites sont adaptées à l'âge des enfants, aux aspirations des enseignants et susceptibles d'être prolongées sous la forme d'ateliers.



Ce travail avec les élèves s'ajoute au projet de formation des enseignants entrepris avec les inspecteurs des circonscriptions de Montargis-est et Montargis-ouest, couvrant tout le territoire du Montargois, de Lorris à Courtenay. L'idée est d'accompagner les enseignants volontaires dans la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle intégrés au socle commun des connaissances. Ce soutien se matérialise par des demi-journées de formation lors desquelles des professeurs réunis en groupes de travail imaginent des séquences à réaliser en classe en amont ou en aval d'une visite au centre d'art.

## Qui es-tu cher visiteur ?

Principale tendance : deux tiers des visiteurs sont du Loiret et la moitié vient de communes situées dans un rayon de 20 km d'Amilly. Deuxième point à souligner : l'Île-de-France est la deuxième région de provenance des visiteurs. Ces constats chiffrés, complétés par des discussions avec les visiteurs, permettent d'avancer que la curiosité pour le projet de réhabilitation a attiré les visiteurs locaux. Beaucoup sont revenus avec de la famille ou des amis originaires d'autres régions, faisant du Centre d'art une attraction touristique.



## Le funambule, une œuvre vertigineuse aux Terres-Blanches

► INTERVIEW - Gérard Dupaty, maire d'Amilly

### “Le funambule affirme l’existence du quartier”

• L’installation du funambule faisait partie d’un projet global d’aménagement de la place des Terres-Blanches. Quel était-il ?

*La municipalité souhaitait donner une autre image à ce quartier, à l’époque, déserté par les locataires. Nous avons profité d’un appel à projet de l’État pour lancer une opération de résidentialisation. Un travail a été mené sur le plan architectural par Michel Euvé : nous avons donné de la couleur aux murs extérieurs, aménagé l’accès de l’immeuble, revu les annexes. Nous avons également demandé à une artiste d’intervenir pour identifier le cœur des Terres-Blanches et sortir de cet état d’abandon.*

*Dans le même temps, le parc des Terres-Blanches a été réaménagé pour devenir ce qu’il est aujourd’hui.*

• Peut-on dire que cet événement marque la fin de l’aménagement de la place ?

*Les poteaux étaient déjà présents depuis plusieurs années, ainsi que les filins lumineux, mais le funambule achève l’œuvre et lui donne le sens que l’artiste, Christine O’Loughlin, avait voulu lui donner au moment de sa conception.*

Il est, depuis le mois de novembre, le point culminant des Terres-Blanches. “Il”, c’est le Funambule, dernière œuvre d’art installée dans l’environnement urbain amillois qui apporte la touche finale au projet d’aménagement de la place des Terres-Blanches.

Enthousiasme, scepticisme : par son originalité, son emplacement, son envergure, ce funambule suscite des interrogations.

Œuvre d’art imaginée par l’artiste Christine O’Loughlin il y a plusieurs années, la statue de 2 mètres en fonte d’aluminium ne passe pas inaperçue. Elle représente un acrobate niché en haut d’un mât d’une dizaine de mètres de haut, accroché à la perche qui le tient en équilibre et sur le point de s’élancer sur les fils tendus face à lui.

L’illumination des filins à la nuit tombée amplifie le réalisme de la scène. Plongé dans le noir, l’observateur, habitant ou badaud, devient spectateur d’un numéro de cirque. Une sensation d’autant plus présente que les filins dessinent la forme d’un chapiteau. Fasciné, il se laisse embarquer dans le spectacle.



• L’insertion d’œuvres d’art dans l’espace urbain amillois se poursuit avec l’arrivée de ce funambule. À quoi sert cette démarche ?

*L’intérêt est à la fois individuel et collectif. À mon sens, ces incursions culturelles dans l’environnement du quotidien sont l’occasion de nourrir son regard. Le premier critère est bien entendu esthétique. Il repose sur un avis personnel : on est en droit de penser qu’une œuvre est belle ou non. Il est intéressant d’aller encore plus loin en activant son esprit critique. Sur un plan plus général, le fait que le funambule s’impose dans le paysage est une manière d’affirmer l’existence de ce quartier et de valoriser son image.*

*Aujourd’hui, on voit les Terres-Blanches de loin.* 



## Un Paris-Nice en toute sécurité, grâce aux signaleurs

Rendez-vous cycliste majeur, médiatique et populaire, le Paris-Nice fera étape à Amilly pour la quatrième fois de son histoire. Lundi 6 mars, les meilleurs coureurs du monde franchiront la ligne d'arrivée de la deuxième étape devant l'Espace Jean-Vilar.



Pour qu'aucun incident ne se produise sur la portion amilloise du parcours, l'équipe organisatrice de la "Course du soleil" est à la recherche de signaleurs bénévoles, 50 environ.

La mission ? Positionnés en binômes aux carrefours, les signaleurs informés de l'avancée de la course s'occuperont de la circulation et empêcheront toute intrusion sur la chaussée à l'approche des coureurs.

Des volontaires ? Si vous êtes intéressés, faites-le savoir dès à présent au service des Sports d'Amilly, Tél. : 02 38 28 76 88 ou par courriel : sports@amilly45.fr

Vous serez alors convoqués à une réunion pour déterminer votre position le jour-J. 🌀

### Une boucle de 31,4 km pour encore plus de spectacle

À partir de Château-Renard, les coureurs débiteront une boucle de 31,4 km. En arrivant à Amilly, ils monteront au bourg en empruntant la rue de la Mairie. Ils se dirigeront ensuite vers Viroy en passant par la rue de Coulevreux puis rejoindront Saint-Firmin-des-Bois en passant par les Goths. Une fois là-bas, ils pédaleront jusqu'à Saint-Germain-des-Prés en direction d'Amilly, où ils termineront la course dans un beau sprint final devant l'Espace Jean-Vilar.

Avec cette boucle, les Amillois auront le privilège d'admirer les cyclistes deux fois !

## Des aides existent pour vos travaux d'amélioration de l'habitat

Lancée en janvier 2015, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) initiée par les élus de l'AME, en partenariat avec le Département du Loiret et l'Agence Nationale de l'Habitat, est toujours en cours.

L'objectif est d'aider les propriétaires de logements anciens à réaliser des travaux de rénovation, d'économies d'énergies, d'adaptation, afin d'améliorer la sécurité et le confort au quotidien. Les aides financières mobilisables, sous certaines conditions, s'adressent aux propriétaires occupants, locataires, retraités, actifs et aux propriétaires bailleurs.

L'opération, en marche depuis deux ans, a permis l'amélioration de plus de 110 logements :

- 48 logements ont été aménagés pour favoriser le confort de personnes en perte d'autonomie,
- 58 foyers ont réduit leur facture énergétique grâce à des travaux d'isolation, de changement de système de chauffage, de remplacement des menuiseries...
- 6 logements fortement dégradés ont pu être réhabilités dont 4 pour de la location.

destiné à votre occupation ou à la location qui nécessite des travaux de rénovation, n'hésitez pas à contacter SOLIHA Loiret au 02 38 93 27 98.

L'équipe de techniciens pourra procéder gratuitement à une étude personnalisée de votre projet.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de l'ANAH, et doivent obligatoirement être effectués par des professionnels du bâtiment. 🌀



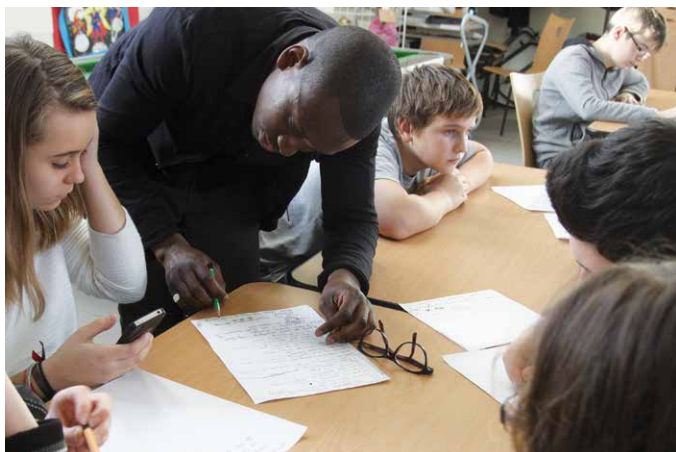
Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans

# Les jeunes chantent l'espoir d'une même voix

Les adhérents de la Maison des Jeunes ont signé le dernier acte de leur projet musical en tournant le clip d'une chanson qu'ils ont écrite et enregistrée en studio. Débutée il y a un an, cette expérience avait pour finalité de leur faire découvrir le processus de création musicale dans son ensemble.

## Étape 1 : l'écriture avec le rappeur ALSS

Le rappeur montargois ALSS intervient pendant les vacances de la Toussaint pour guider les jeunes. En trois séances, ils choisissent une bande-son apportée par l'artiste, forment des groupes, élaborent des rimes. Dans un contexte post-attentat, leur réflexion s'oriente vers le vivre ensemble. Ce message de tolérance et d'espoir ressort du titre de la chanson : "Tendons-nous la main".

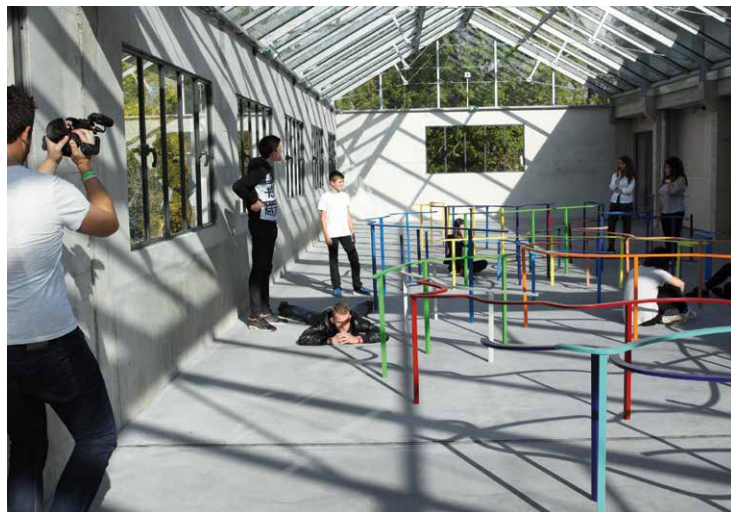


## Étape 2 : visite des studios 7C et Polysonik

Lors des vacances d'hiver, les artistes en herbe explorent les studios 7C à Ferrières-en-Gâtinais et Polysonik à Orléans. Des lieux où chanteurs, musiciens et ingénieurs travaillent ensemble pour répéter, enregistrer, mixer, éditer des morceaux et pré-produire des albums.

## Étape 3 : l'enregistrement à l'Espace Jean-Vilar

"Pourquoi tant de haine? On est tous les mêmes". Ce refrain répété en chœur est enregistré avec le reste de la chanson pendant les vacances de printemps à l'Espace Jean-Vilar. Un travail est mené avec l'aide des techniciens pour poser les voix et coller au rythme. Les professionnels mixent ensuite les paroles et la musique : les mots, matière première, ne font plus qu'un avec la bande-son.



## Étape 4 : le tournage du clip

Lieu de promotion de la création et de l'expression artistique, le Centre d'art contemporain – Les Tanneries est tout désigné. Les dimensions du bâtiment d'exposition et du parc offrent des opportunités de réalisation intéressantes. Le jour J, après une visite guidée, les jeunes déterminent les œuvres en rapport avec les paroles, à intégrer dans la mise en scène. Dans le parc, "Una misteriosa bol", sphère en zinc de 5 mètres de diamètre, rappelle un œuf qui peut éclore, en formation pour devenir adulte lance un jeune. "Smoking & Brillantine" dans la verrière, évoque la gaité et l'espoir, suggère un autre. En un après-midi, le tour est joué : tous les plans sont bouclés, les jeunes ont rempli leur mission avec brio.

Le résultat de ce travail est à découvrir dans la vidéothèque ou à la rubrique Maison des jeunes du site [www.amilly.com](http://www.amilly.com)

### Impressions

Près de trente ados - de 13 à 17 ans - ont pris part au projet. Parmi eux, Elsa, 14 ans, nous livre son ressenti.

*Je joue du piano et j'étais intéressée par le processus de création musicale. Je n'avais encore jamais mis les pieds dans un studio. Je chante dans la chorale de mon collège et j'ai aimé la phase d'enregistrement car j'ai pu montrer ma voix telle qu'elle est. Même si je suis timide, je me suis dit que je devais dépasser ma peur d'être jugée. Ça correspond au message de la chanson : on voulait donner de l'espoir et dire de ne pas se laisser influencer par les autres.*

### LA MJA EN BREF

Les adhésions au service Jeunesse sont ouvertes ! Les bulletins d'inscription et le règlement de fonctionnement sont à retirer directement au service Jeunesse (213, rue de la Gare) ou à télécharger sur le site [www.amilly.com](http://www.amilly.com). Ces documents doivent être retournés remplis et signés, accompagnés d'une photo d'identité, d'une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile et d'une copie du carnet de vaccination.

Tarifs : 17,10 € pour les Amillois  
24,70 € pour les personnes extérieures à la commune.



## Une famille en or pour des noces de platine

Leurs enfants les avaient emmenés visiter une exposition à la mairie d'Amilly... Arrivés sur place, ce ne sont pas des tableaux accrochés aux cimaises qu'ont découverts les époux Trocellier mais leurs neveux, petites-nièces, cousins et même, arrière arrière petit-fils : tous étaient réunis pour célébrer leurs noces de platine, soit 70 ans de mariage !



Une surprise à laquelle ni Pierre ni Micheline ne s'attendait. *J'en suis resté bouche bée, confie le mari, surtout que beaucoup sont agriculteurs et qu'il est difficile pour eux de quitter la ferme.* Une quarantaine de personnes avait fait le déplacement d'Auvergne, de Bretagne, de Haute-Marne...

Pour que l'étonnement soit total, toute la famille était dans la confiance et les cachoteries sont allées bon train pendant plusieurs semaines. *Il a fallu trouver des stratagèmes pour leur réclamer l'acte de mariage du 12 octobre 1946 et le discours prononcé par le maire il y a dix ans, pour leurs noces de diamant,* raconte leur belle-fille Marie-Josée. *On a de la chance, ils sont conservateurs,* plaisante Nathalie, leur petite-

filles, instigatrice de l'événement. Après la cérémonie, une 2 CV pilotée par un chauffeur en haut de forme et queue de pie a transporté les heureux mariés à L'Atelier, restaurant situé quartier des Goths. Et la surprise ne s'est pas arrêtée là : les amoureux ont eu droit à une rétrospective photos de leur vie commune et familiale et un hommage en chanson.

Le secret de leur longévité et la solidité de leur relation résident sans doute dans leur sens de l'humour.

Toute la famille se donne rendez-vous dans dix ans... pour les "noces de chêne" ! 🍷

## Tribune Libre

Nous vivons une crise majeure : une crise économique avec un chômage de masse et une précarité généralisée ; une explosion des inégalités sociales avec d'un côté un peuple voué à survivre et de l'autre une oligarchie cumulant des richesses inouïes ; une crise écologique qui risque de remettre en cause l'existence même de l'Humanité sur terre. **Face à la gravité de la situation et pour sortir de l'impasse, un seul bulletin de vote à la présidentielle : Jean-Luc Mélenchon !**

La situation politique est aussi inédite. Le discrédit du Président de la République est tel qu'il a renoncé à se représenter en 2017, reflet d'un bilan catastrophique et d'une décomposition des institutions présidentielles de la Ve République. Cinq ans de gouvernement du PS ont plongé la France et son peuple dans la détresse. Tout en se réclamant de gauche, il a mené une politique de droite, néolibérale et autoritaire. Dérégulation de pans entiers de l'économie avec la loi Macron, flexibilisation du travail avec la loi El Khomri, assistance au grand patronat avec le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), coups de force du 49-3... Voilà ses mesures phares.

**En conséquence, le bulletin de vote Mélenchon est le seul capable de battre la droite et l'extrême-droite.**

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536) (\*). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions difamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

Pour les législatives sur notre circonscription, il s'agit de rassembler le peuple de gauche autour de la question "de quel député avons-nous besoin dans notre circonscription et pour la France ?". Plusieurs axes susceptibles de constituer une réponse : convoquer l'Assemblée constituante de la VIe République ; partager les richesses et mettre au pas la finance pour abolir le chômage et la précarité ; mettre en œuvre une planification écologique ; promouvoir l'égalité femmes-hommes ; lancer un plan de relance des services publics ; refonder l'Europe sur des bases démocratiques, sociales et écologiques ; restaurer le rôle international pacifique de la France. Pour incarner ces grandes lignes programmatiques et porter la dynamique de co-construction d'un projet politique avec les citoyens, **Franck Demaumont, maire de Châlette se déclare prêt à être ce candidat,** accompagné d'une suppléance issue de la gauche alternative. 🍷

*Retrouvez mon expression mensuelle sur le site internet de la commune à la rubrique "Vie municipale".*



Votre élu d'opposition PCF, de la liste "Une gauche solidaire pour Amilly"

Eric Louis commissions :

Éducation-Enfance, Affaires sociales, Sport-Jeunesse, Culture, Travaux-Aménagement territoire, Finances.

**Courrier à adresser en mairie**  
Courriel : [gauche.solidaire@free.fr](mailto:gauche.solidaire@free.fr)

## Les animations à la médiathèque

1917-2017 : 100 ans de jazz :

**les vendredis 3 février et 24 mars à 19h30**

Concert-conférence : "Une histoire du jazz en musique"

Le 26 février 1917, à New-York, un orchestre nommé "l'Original Dixieland Jass Band" enregistre deux titres : "Livery Stable Blues" et "Dixie Jass Band One Step". Ce 78 tours est considéré comme le premier enregistrement de l'histoire du jazz.

100 ans plus tard, en prenant comme point de départ le premier de ces deux titres, l'orchestre "A night in Gâtinais" propose une exploration de l'histoire du jazz au travers de la musique jouée en "live", balayant la plupart des courants et évolutions qui ont marqué ce genre protéiforme.

Les parties musicales seront ponctuées de quelques commentaires explicatifs et anecdotes ainsi que par des extraits vidéo ou de disques. À partir de 10 ans, gratuit, sans réservation.

**Les vendredis ciné :  
cycle "Jazz et cinéma"  
les vendredis 13 janvier, 10  
février et 10 mars, à 20 heures**

En complément des concerts, est programmé un cycle de Vendredis Ciné autour des liens entre jazz et cinéma. À partir de 15 ans, gratuit, sans réservation.



**Ciné-mômes :  
cycle "Au pays des contes"  
les samedis 14 janvier,  
11 février et 11 mars,  
à 17 heures**

C'est parti pour un cycle de trois projections de courts-métrages autour des

contes du monde entier. Embarquez vite vos enfants dans ce monde onirique ! Pour les 3-7 ans, gratuit, sans réservation.

**999 lectures d'hiver :  
vendredi 20 janvier à 20 heures**

La comédienne Catherine Bayle proposera la lecture à haute voix du texte "Nouons-nous" d'Emmanuelle Pagano, recueil de textes autour de la relation de couple. Une lecture en toute intimité, suivie d'un apéritif convivial.

À partir de 15 ans, gratuit, sur réservation

dans la limite des places disponibles.

Une autre lecture d'hiver sera proposée comme l'an dernier par les bibliothécaires, tout début mars. Plus de renseignements à la médiathèque très bientôt.



### Vacances d'hiver : tout un programme pour les enfants

Organisé à l'initiative du CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), avec le concours de :

#### Le petit ciné des vacances :

les mercredis 15 février à 15h et 22 février à 17h

Du ciné pour les petits et les grands, de quoi varier les plaisirs des vacances en famille. Gratuit, sans réservation.

- Pour les 5-12 ans le mercredi 15 février, programmation d'un long-métrage.
- Pour les 3-6 ans le mercredi 22 février, programmation de courts-métrages.

#### Les toutes petites oreilles :

jeudi 16 février à 10h30

Des histoires en pagaille attendent toutes les petites oreilles entre 18 et 36 mois à la médiathèque le

jeudi 26 février à 10h30 : une demi-heure de lecture à haute voix et de pur plaisir littéraire dès le plus jeune âge ! Gratuit, sans réservation.



#### Jouez en famille :

vendredi 17 février de 9h30 à 12h Des jeux de société seront disponibles à la médiathèque pour s'amuser en famille. Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'au moins un adulte.

En partenariat avec l'association Le Diabolobus.

À partir de 4 ans. Gratuit, SUR RESERVATION EXCLUSIVEMENT, dans la limite des places disponibles.



#### Lectorama : jeudi 23 février à 10h

Le meilleur des histoires des bibliothécaires projeté dans l'auditorium : laissez-vous séduire par la beauté des images sur grand écran et par les voix douces (... ou pas) de l'équipe de la médiathèque. Gratuit, pour les 4-7 ans et leur famille, sans réservation.

### Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits de l'Homme  
Tél. 02 38 90 09 55 - Courriel : [mediatheque.amilly@agorame.fr](mailto:mediatheque.amilly@agorame.fr)  
<https://www.facebook.com/mediathequedamilly/info>

**Ouverture au public :** le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



# Un livre, un titre

## REMEMORIES DE MAIA FLORE (ÉDITIONS ACTES SUD)



Née en 1988, cette photographe française a fait l'école des Gobelins. Après avoir travaillé pour l'agence Vu, elle poursuit son travail en Suède, en Finlande et en Californie. De retour en France pour son exposition Imagine France, le voyage fantastique en 2014, elle nous entraînaît dans les plus beaux sites culturels de France comme dans un voyage onirique. Avec "Remories", son premier livre, elle s'utilise comme modèle pour fusionner avec la nature ou un décor. Elle se met en scène dans des situations inattendues, et la poésie du résultat est touchante, parfois drôle. Alors, sa longue chevelure rousse se fait tapis d'escalier, un nuage se fait chevelure, son corps se fait pont ou tronc d'arbre... Son travail est fortement imprégné de son anatomie, avec pudeur, sans aucune exhibition, et le visage est caché. Les

textes d'accompagnement sont signés de Georgia Frances King, et ne se limitent pas à une analyse de la photographie en vis-à-vis. Elle préfère parler de la personnalité de l'artiste, de ses voyages intérieurs et de sa démarche artistique. Il était une fois... une fille très curieuse, qui ne disait pas "Et donc ?" mais "Et si... ?". À découvrir comme un conte de fée. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Adultes, section documentaire (779 FLO)

## DVD - adultes

### THE ASSASSIN, DE HOU HSIAO-HSIEN (AD VITAM, 2015)

Le Festival de Cannes 2015 a marqué le retour du grand réalisateur taïwanais Hou Hsiao-hsien. Lui qui n'avait plus sorti de film depuis 7 ans venait sur la Croisette présenter son 18<sup>e</sup> long-métrage qui obtint le Prix de la mise en scène, largement mérité. Le réalisateur, entre autres, de La cité des douleurs (1989), Le maître de marionnettes (1993), Les fleurs de Shanghai (1998) ou encore Three times (2005) a été l'inspirateur de tout un pan du cinéma asiatique contemporain et son dernier film prouve, qu'à bientôt 70 ans, il n'a rien perdu de sa verve.



"The Assassin" se déroule dans la Chine du IX<sup>e</sup> siècle sous le règne de la dynastie de Tang. Pour le scénario, Hou Hsiao-hsien s'est inspiré d'un court récit de Pei Xing, auteur chinois contemporain de cette période, Histoire de Nie Yinniang. Une lutte de pouvoir, un amour déçu, une vengeance à accomplir, tous les ingrédients sont réunis pour un drame classique. Le génie du maître taïwanais est de transformer cette trame traditionnelle en une œuvre unique et splendide.

Petit à petit, l'histoire devient presque secondaire et l'on est plongé dans un univers onirique, d'une beauté visuelle à couper le souffle, transcendée par la musique du compositeur Lim Gong. Le personnage principal est interprété par Shu Qi, fidèle actrice du réalisateur, aussi magnifique que mystérieuse.

Loin du réalisme parfois pesant d'une grande partie du cinéma contemporain, Hou Hsiao-hsien nous rappelle que le cinéma est aussi là pour faire rêver et que l'image animée peut se transformer en poésie. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Musique et Cinéma, section Vidéotheque (F HOU)

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances :

Liam Lancelot, Aïden Jaamaï, Ina Potillion, Mathéo André, Ayla Goncalves Lopes, Olivia Jocelyne Liliane Valverde Martin, Maxime Ewen Bardin, Liana Martine Magali Neveu.

### Mariages :

Medhi Seghiri et Wassila Mansouri

### Décès :

Jean-Claude Thibert, Denise Perrier, Odette Bezault veuve Arnoult, Madeleine Michaux veuve Billault, Bernard Taraud, Serge Fabre, Joseph Slobadzian, François Frot, Marcelle Colas, Bernard Charrier, Paulette Foucher veuve Collard, Yvette Le Jean veuve Fontaine, Odette Berthier, Bernard Lefèvre, Simone Huré Veuve Desmurs, Hubert Amelin, Claude Rabier, Lucienne Denis épouse Monin, Marie-Hélène Siry veuve Franzetti, Lucien Bonalair, Joseph Landri, Jocelyne Brehm veuve Koppes, Jackie Turpin.

## CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :  
mercredi 1<sup>er</sup> février à 20h00  
Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est régulièrement affiché sur les panneaux extérieurs face à la mairie et consultable sur le site de la Ville [www.amilly.com](http://www.amilly.com)



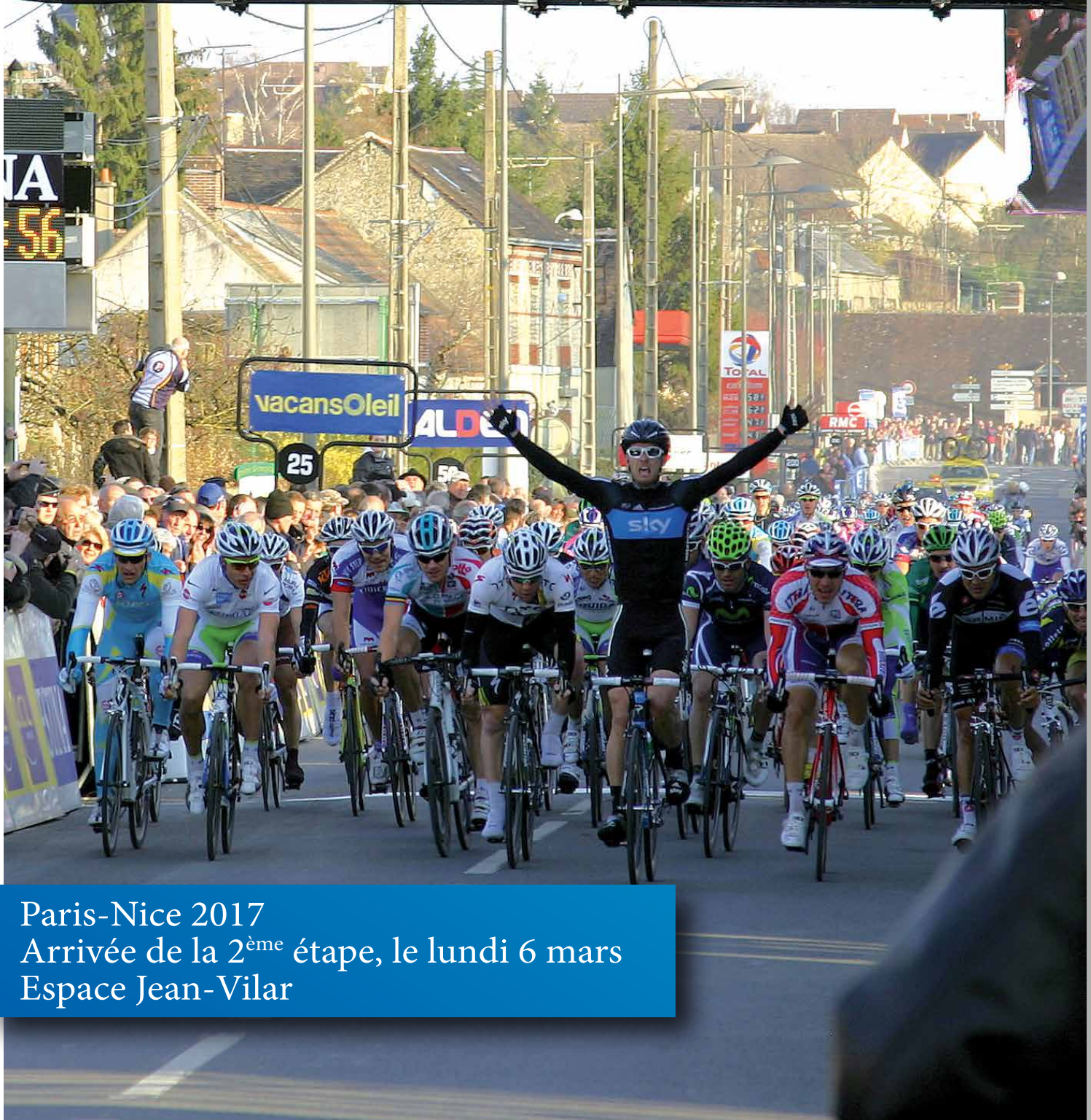
PARIS  
NICE

AMILLY

vacansoleil

FESTINA

BANQUE



Paris-Nice 2017  
Arrivée de la 2<sup>ème</sup> étape, le lundi 6 mars  
Espace Jean-Vilar

Plus d'info sur : [www.amilly.com](http://www.amilly.com)

Arrivée du Paris Nice le 7 mars 2011